

Je vote culture, et après ?

En mai dernier, l'association SMart a tenté de ramener la culture dans le débat électoral. Depuis, les gouvernements se sont mis en place, avec des politiques de rigueur et d'austérité qui n'épargnent pas le monde culturel. La culture est plus que jamais saisie dans une logique de marchandisation. Sur le marché, il y aurait trop d'artistes. Pour répondre à ces défis, on ne pourra faire l'économie d'une réflexion sur les fondements de la politique culturelle...

« Je vote culture » : c'était le thème d'une série de débats organisés, en mai dernier, par l'association SMart. L'initiative avait déjà été testée en octobre 2012, lors des élections communales. Cette fois, il s'agissait de saisir l'occasion d'interpeller, en même temps, les quatre niveaux de pouvoir où allaient se jouer les prochaines élections : communautaire, régional, fédéral et européen. A la tribune, des candidats et candidates, plutôt « branchés » culture. Dans la salle, des artistes et professionnels de la création. Entre les deux, un fossé...

« Les grandes heures de la culture subsidiée sont derrière nous » : c'est Maxime Prévot, bourgmestre de Namur (devenu depuis ministre du Gouvernement wallon) qui martèle cette rude vérité, dans une péniche amarrée sur les bords de la Meuse. Mais à en juger par leurs réactions, les professionnels de la création ne l'ont pas attendu pour en mesurer, sur le terrain, toutes les conséquences. A Namur, comme à Liège, Mons, Charleroi, Tournai ou Bruxelles, les constats ont été identiques : l'avenir professionnel des travailleurs de la culture, en Wallonie et à Bruxelles, est inquiétant. On met en cause la réduction des subventions, subsides et enveloppes, la baisse du revenu moyen des artistes et des créateurs, le retour du travail au noir et de la précarisation, le durcissement de l'attitude de l'ONEM face à l'accès à l'intermittence, une réforme controversée du statut des artistes... Bref, les conditions matérielles les plus concrètes dans lesquelles nombre de « petits » opérateurs culturels sont quotidiennement obligés de travailler. Le malaise est palpable : ce sont des comédiens, des metteurs en scène, des musiciens, des animateurs qui s'interrogent : peut-on vraiment vivre ainsi, et pendant combien de temps encore ?

Les « politiques », à la tribune, semblent décontenancés. Ils connaissent leurs dossiers, leur bonne volonté n'est pas en cause, mais, ici, ce sont les situations concrètes, vécues quotidiennement par les professionnels des métiers de la culture, qu'ils découvrent. Et pourtant, les programmes de chacun des partis politiques interpellés dans ces débats sont unanimes à souligner que la culture est un enjeu essentiel de la démocratie, voire du développement économique. On souligne d'ailleurs que, à la Fédération Wallonie-Bruxelles, les crédits budgétaires alloués aux disciplines culturelles ont été préservés, et même, pour certains d'entre eux, augmentés. Alors, s'agit-il seulement d'un problème de communication ? Le penser serait méconnaître la gravité de la situation.

ENTRE RIGUEUR BUDGÉTAIRE ET MARCHANDISATION DE LA CULTURE

Les politiques culturelles, en Belgique et en Europe, sont aujourd'hui dominées par un double impératif : la rigueur budgétaire (ne dites pas « austérité ») et la marchandisation. La première pouvant en l'occurrence, favoriser la seconde, comme semblerait l'indiquer le recours largement prôné au développement d'un financement « alternatif » (entendez « privatisé ») de la culture. Cette problématique s'inscrit dans la logique même du capitalisme financier, qui tend à marchandiser, aussi souvent que possible, des biens et des services qui jusque-là échappaient au marché.

L'Union européenne, sur ce plan, assume un rôle assez peu réjouissant. Dans le programme « Europe créative », qui doit baliser les politiques culturelles européennes à l'horizon 2020, les mots de « compétitivité », « prestation de services », « valeur ajoutée », « rentabilité » ou « efficacité » saturent l'espace sémantique. En clair, c'est le champ tout entier de la culture qui semble ne plus devoir être évalué qu'à l'aune des mécanismes du marché.

Sans doute, les choses sont-elles moins nettes au niveau des Etats membres. Question de proximité peut-être. En Belgique francophone, on procède par allusion, comme dans ce programme électoral – celui du MR –, qui note que « le secteur (de la culture) reste précarisé et dépendant des pouvoirs public et politique », pour ajouter aussitôt « et ceci, face à un public qui paraît bien... de plus en plus absent ». On voit poindre ici l'un de ces sous-entendus qui travaillent aujourd'hui la réflexion sur les politiques culturelles : la culture subsidiée serait inefficace, incapable en tous cas de satisfaire les goûts du public. Les pouvoirs publics auraient tout intérêt à passer partiellement la main. Il faudrait cesser de se priver, « par idéologie », de sources de financement alternatifs, lesquelles, par un rude et sain ancrage dans les réalités du marché, seraient mieux à même de récupérer ce « public » censé avoir déserté... Or l'équation initiative privée / exigence de rentabilisation / succès public reste à démontrer. Le champ de la création culturelle implique en effet bien d'autres choses : le symbolique, l'investissement à long terme, le tâtonnement, le pari sur l'éducation et l'évolution des publics ; bref, tout ce qui ne s'indexe pas sur le paramètre de la rentabilité.

Il n'empêche : par ces temps frileux où un vent maussade souffle sur l'Europe, c'est la confusion, à coup sûr, qui gagne du terrain. Moins assurés dans leurs ambitions (et dans leurs moyens), les pouvoirs publics oscillent, en matière de politique culturelle, entre la réaffirmation de quelques valeurs fondamentales (la culture comme instrument et rempart de la démocratie) et des glissements sémantiques qui s'apparentent à des changements de terrain (la culture comme levier de développement). La place des artistes et des acteurs culturels en devient, du coup, incertaine. Il faut les défendre, sans doute, mais on ne sait plus trop sur quelles bases, dans quelles limites, ni avec quels moyens. Les pouvoirs publics donnent ainsi l'impression de naviguer à vue, dans un contexte institutionnel dont la complexité n'est pas faite pour arranger les choses.

Ainsi, à la Région wallonne – qui joue un rôle croissant en matière de financement de la culture – on reste très largement centré sur le secteur marchand. Les artistes, les professionnels de la culture ont beaucoup de mal à s'y faire reconnaître comme partenaires à part entière. Ils n'ont pas accès aux aides économiques directes. A la Fédération Wallonie-Bruxelles, par contre, c'est la question des subventions (le « partage du gâteau ») qui est plus que jamais posée. Dans les débats organisés par SMart, les grandes institutions culturelles ont d'ailleurs été plus d'une fois mises en cause, accusées d'accaparer la part majeure des subsides. A l'ombre de ces grands navires, portés par une certaine conception de la culture, entre spectacles imposants et programmation élitiste, les « petits » opérateurs tentent de se faire une place. Mais la tâche devient plus en plus difficile.

Comment les acteurs de la création peuvent-ils, dans ces conditions, assurer le développement de leur carrière, alors qu'ils sont confrontés, de surcroît, aux contraintes de l'intermittence (avec des contrats de courte durée, des employeurs multiples, et des revenus irréguliers) et que leurs conditions de travail se détériorent : répartition très inégale des revenus, rémunération régulièrement inférieures à la qualification et au travail presté ?

Y A-T-IL TROP D'ARTISTES ?

Mais peut-être les artistes sont-ils trop nombreux ? C'est en tous cas ce que l'on semble leur donner à entendre. La consommation culturelle, globalement, ne faiblit pas. Mais c'est l'offre

qui serait devenue excessive. A cette situation (cet « état du marché ») les pouvoirs publics et administratifs ont répondu par une sorte de malthusianisme culturel. La réforme du statut des artistes a rendu plus difficile l'accès à la protection de l'intermittence. Et, au motif qu'il y aurait « trop » d'artistes au chômage (deux fois plus en 10 ans), l'ONEM a durci ses positions. Les plus touchés par ces mesures légales et administratives sont les jeunes, qui auront de plus en plus de mal à être en mesure de bénéficier de la protection de l'intermittence. Résultat : les artistes s'en tirent comme ils peuvent, à coups de débrouille, et de travail au noir ; l'intermittence a fait place à la précarité. Les témoignages entendus lors des débats de SMart étaient, à cet égard, édifiants. La « vie d'artiste » qui nous y était contée n'avait plus rien des charmes que l'on prête à la bohème et qui agacent tant les bureaucrates : c'était une vie bien plus pesante, voire oppressante, entre Kafka et le père Ubu. Une vie dont le sens peut se perdre assez rapidement...

Le constat s'impose : il faut, impérativement, stabiliser la situation des artistes et des professionnels de la culture, en leur assurant, à tout le moins, des conditions de travail et de rémunération équitables. Mais ce n'est pas suffisant. On ne fera pas l'économie d'une réflexion sur les fondements mêmes de la politique culturelle.

DE LA DÉFENSE DE LA CULTURE, ET DE SES AMBIGUITÉS

Il fut un temps où l'on disait que « *la culture n'est pas une marchandise* ». C'est sur cette base, au fond, que les politiques culturelles ont été pensées, dans les années soixante. Puis, on a cru bon d'ajouter que « *la culture n'était pas une marchandise comme les autres* ». Aujourd'hui, on affirme plutôt que « *la culture est un levier de développement* », comme si, pour la défendre, il fallait en passer par les « retombées économiques » – par ailleurs réelles – qu'elle peut engendrer. L'évolution de l'argumentation n'était pas sans ambiguïté. On le mesure pleinement aujourd'hui...

Les élections ont eu lieu. Les gouvernements se sont mis en place, à tous les niveaux de pouvoir, et ils ont aussitôt mis en œuvre, en matière culturelle, les politiques d'austérité qu'ils n'avaient pas annoncées. La Flandre est la plus rudement touchée, mais le Fédéral n'est pas épargné. Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, on ne retiendra qu'un symbole : la RTBF va se voir privée de la dotation qui lui permettait d'assurer la production d'émissions telles que « *Cinquante degrés Nord* » ou « *Quai des Belges* », soit les dernières émissions qui assuraient la promotion et la visibilité de la vie culturelle en Belgique francophone.

Manifestement, l'appel à « voter culture » n'a guère été entendu. Pour infléchir des politiques de « rigueur » qui s'avèrent funestes, il faut donc creuser plus profond et repositionner le débat...

Une politique culturelle, pour quoi faire ? Lorsque Jean Vilar affirmait jadis que la culture devait être « *un service public, tout comme le gaz et l'électricité* », il défendait un projet d'émancipation sociale par la culture, posée comme une nécessité. C'est sur ces bases que se sont développées les premières politiques culturelles de l'après-guerre, avec ces grandes cathédrales laïques que furent les théâtres, les concerts, les maisons de la culture, indissociablement couplées – il faut y insister – aux mouvements d'éducation permanente. Qu'en reste-t-il aujourd'hui, à l'heure où de nombreux services publics sont privatisés ou en passe de l'être ? Un paysage fragmenté, où les industries culturelles prospèrent, mais où les politiques culturelles publiques peinent à trouver leurs marques.

Si l'aspect « patrimonial » de la culture est globalement bien préservé, c'est sur le terrain de la culture vivante, exubérante, fatalement individualiste et anarchique, que les problèmes se posent. Pour mieux les penser, il faudrait peut-être distinguer davantage ce qui, dans le champ de la culture, relève de la création. Qu'est ce qui fait « œuvre » et « sens » et pour quels publics ? Ce n'est

bien sûr pas à l'Etat de répondre à ces questions. Mais il lui appartient de faciliter les parcours, les changements de cap et, parfois, les reconversions nécessaires. En misant, sans cesse, sur une élévation du sens critique des citoyens. Un débat que l'on peut mener sans tabou, mais non sans totem. La culture est ce totem, que l'on peut contempler, révéler, critiquer, et même défier. A la seule condition qu'il demeure, car, sans totem, la tribu ne sait plus à quel saint se vouer...

ROBERT NEYS, JOURNALISTE.

Novembre 2014

SOURCES ET RESSOURCES

C 4, n° 217, Dossier « *Education Permanente* ». Liège, 2013, pp. 20-40.

Solange De Mesmaeker, *Quelle place pour la culture dans le projet européen ?*, SMart, 2014

Jean-Michel Djian, *Politique culturelle : la fin d'un mythe*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2005

Jean Vilar, *Notes de service. Lettres aux acteurs et autres textes*, Arles, Actes Sud, 2014

Carmelo Virone, *Voter culture. Le choix de nouveaux modèles*, SMart, 2014
